

MARCHE PUBLIC
ABONNEMENT ET COMMUNICATION TELEPHONIE FIXE

Règlement de consultation

Personne publique contractante :

Dénomination : Collège LA PERRIERE

Type d'acheteur public : **Etat :** **Collectivité territoriale :**
ETAB. PUBLIC. LOCAL :

Adresse - ville - Pays : 14 Chemin de la Maillarde 69 510 SOUCIEU EN JARREST

Téléphone : 04.72 31 80 70 Télécopie : 04.72 31 80 71
email : intendant.06930461@ac-lyon.fr

Personne responsable du marché : La Principale Mathilde BROTTET

**Personne responsable du suivi de l'exécution du présent marché: Alexandre DELORE,
Secrétaire général du collège La Perrière**

Comptable assignataire des paiements : Amandine CORBAUX, agent comptable

DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :
6 SEPTEMBRE 2024 à 12h

1- Présentation de la procédure et du marché à conclure

1.1 - Mode de passation du marché :

Il s'agit d'une procédure adaptée lancée en application des articles L2123-1, R2123-1 du code de la commande publique. La procédure est dématérialisée. Les offres doivent être déposées sur le site de l'AJI à l'adresse suivante : <https://mapa-aji-france.com>

Seules les offres déposées sur le site de l'AJI seront prises en compte. Aucun dépôt par voie postale ou remise directe au collègue ne pourra être accepté.

1.2 - Objet et forme du marché :

Le marché à conclure, est un marché ordinaire qui a pour objet l'abonnement et communication de téléphonie fixe.

Les prestations sont à exécuter dans les locaux de l'établissement preneur public local d'enseignement désigné ci-après "l'établissement preneur" à l'adresse suivante 14, chemin de la Maillarde 69 510 SOUCIEU EN JARREST

Le nouveau contrat prendra effet à compter du 01/01/2025 pour une durée de trois ans.

L'offre retenue sera décrite par l'établissement preneur dans l'acte d'engagement.

1.3 - Allotissement :

Le marché à conclure est constitué d'un lot.

1.4 - Modalités de financement et de règlement

Les modalités de règlement figurent à l'article "PAIEMENTS" du Cahier des Clauses Particulières joint au dossier de consultation. Le paiement doit intervenir dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement. Il est effectué par virement au compte du titulaire indiqué dans l'acte d'engagement.

2 - Présentation des offres

Signatures :

Pour tous les documents, la signature du candidat exigée doit être manuscrite et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat.

Cette personne est :

1. soit le représentant légal du candidat (président du conseil d'administration, gérant, ...)
2. soit toute autre personne bénéficiant d'une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant légal du candidat. Dans ce cas, les délégations devront figurer dans chacune des deux enveloppes.

Ces règles s'appliquent aux **certifications conformes à l'original** des copies de document exigées au cours de la présente procédure.

2-2 Contenu de l'enveloppe relative à l'offre

Les documents contenus dans l'enveloppe relative à l'offre permettent de juger l'offre.

L'enveloppe relative à l'offre contiendra :

- 1) Un acte d'engagement complété, daté et signé ;
- 2) Le cahier des clauses particulières à signer avec
Une documentation commerciale et technique
- 3) Un relevé d'identité bancaire ou postal original

3 - Durée de validité des offres

Le candidat est tenu par son offre pendant **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

4 - Examen des offres et attribution du marché

4.1 Examen des offres

Les offres non conformes à l'objet du marché sont éliminées.

Afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères pondérés énumérés ci-après:

- 50 % prix

-50 % valeur technique de l'offre

4.2 Modalités d'attribution du marché

L'offre la mieux classée est retenue pour le lot unique.

La personne responsable du marché avise tous les autres candidats du rejet de leur offre après attribution du marché.

5 - Renseignements

Les renseignements d'ordre administratif et techniques peuvent être obtenus auprès de:

Monsieur Alexandre DELORE, Secrétaire général

Collège La Perrière 14, chemin de la Maillarde 69 510 SOUCIEU EN JARREST

Fait à Soucieu en Jarrest,

Le 12 juillet 2024

La personne responsable du marché,

